

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 18/10/2018

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue Émile Vandervelde, 22.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Notre association s'oppose au projet tel que présenter.

Nous tenons à rappeler que le projet se situe à proximité immédiate de la Chapelle Marie la Misérable classée depuis 1959. Cette chapelle de style gothique fait partie intégrante du patrimoine de notre commune depuis le XIVème siècle. Rappelons également que le jardin qui l'entoure a été dessiné par René Pechère en 1975.

C'est donc avec une attention toute particulière que le projet voisin doit être traité.

Le projet tel que présenté propose de nombreuses atteintes aux paysages et aux vues depuis et vers la chapelle voisine ce qui nous pousse à nous opposer au projet.

En effet, l'ajout d'une mezzanine au gabarit de l'ancien atelier viendra briser les vues depuis les alentours de la chapelle vers le fond de vallée et inversement les vues des piétons depuis l'avenue vers la chapelle en amont. De plus, nous nous opposons à l'utilisation du zinc comme revêtement de toiture et comme parement de façade. Ces matériaux ayant tendance à mal vieillir et à apporter des effets incompatibles avec le bâti environnant.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.